

JL Angot

*L'apparition en 2006 d'une maladie animale vectorielle (la fièvre catarrhale ovine) en Europe continentale et la volonté de développer une approche préventive en matière sanitaire, ont conduit les organisations professionnelles et les pouvoirs publics à s'interroger sur l'organisation sanitaire française et européenne. Le ministre français de l'agriculture a convoqué au printemps 2010 des Etats Généraux du Sanitaire pour tirer les enseignements de la crise liée à cette maladie émergente et revisiter avec tous les acteurs concernés le dispositif en place. Quatre ans après, on peut mesurer combien la création d'une plate-forme d'épidémiosurveillance en santé animale a permis de renforcer la qualité de la surveillance et comment, grâce aux évolutions législatives et réglementaires, le ministre de l'agriculture peut mettre en œuvre en urgence des mesures de gestion lors d'apparition de phénomènes émergents. Tout ce processus s'inscrit dans une approche globale de la santé animale dans le cadre du concept " une seule santé " et en prenant en considération la place jouée par la faune sauvage.*